

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2012

L'An deux mil Douze, Le 12 Novembre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 07 Novembre 2012)

PRESENTS (es) :

Messieurs GILLET, LECLERC, FERY, LE BOT, ARZILLIER, PIGER, FLERON.

Mesdames MOINDJIE, CAILLAT, DEVILLE, DESOY, MARTIN

ABSENTS (es) : Mr BAUDOU (Pouvoir à Mme DESOY), Mme TILLY (Pouvoir à Mme MOINDJIE), Mme BOUQUET.

Monsieur Laurent FLERON a été nommé Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 1006– Décompte de liquidation EGIS/FRANCE

2- Délibération n° 1007 – Modification des statuts du SIEM

3- Délibération n° 1008– Rapport annuel 2011 Service Public de l'Assainissement

4 – Délibération n° 1009 – Virements de crédits – Décision modificative n° 2/12

5 – Délibération n° 1010 – Clôture du budget annexe – Lotissement communal « Les Vianneries »

6- Délibération n° 1011 – Modification de la valeur du titre restaurant

7 – Délibération n° 1012 – Autorisation d'exploiter une installation classée – Chenil de Ormes

Reprise de voiries par la Commune – Succession GILLET :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a été saisie d'une demande de l'office notarial de Tinquex expliquant que dans le cadre de la succession de Mme GILLET, dépendent certaines parcelles qui sont en fait des morceaux de voiries communales mais qui appartiennent toujours à la succession GILLET.

Le notaire demande à la commune si elle envisage d'acquérir ces parcelles.

Le conseil municipal répondra que la commune envisage de reprendre les parcelles AA 263, 264 et 265 qui correspondent à des parties de voirie ou trottoirs, par une cession gratuite du propriétaire. La commune prendra en charge les frais de l'acte notarié.

Achat d'un logiciel pour exploitation des données du cadastre.

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un logiciel auprès de la Société JVS afin de pouvoir traiter les données annuelles fournies par le service du cadastre et qui nécessitent un traitement spécifique, pour la somme de 125 € H.T. Cette somme sera intégrée à notre facture annuelle de prestations informatiques.

Rapport des Commissions :

- La commission voiries et bâtiments a décidé de passer commande auprès de la Société ROCHA d'un nouveau tracteur communal pour la somme de 29780 € et d'une lame de déneigement équipée pour la somme 6072,69 €
Un souffleur à feuilles est offert par la Société ROCHA.

- Remplacement des plaques de rues et numéros de voiries : une première commande sera effectuée pour le remplacement des plaques manquantes, détériorées ou mal orthographiées soit 26 plaques et 26 poteaux pour une somme d'environ 3400 €.

Questions Diverses :

- La date des vœux du Maire a été fixée au lundi 07 Janvier 2013.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a assisté à une réunion en Sous Préfecture pour la présentation de l'étude réalisée sur les mesures de bruit concernant le contournement autoroutier. Il en résulte que l'expérimentation de la baisse de vitesse de 130 à 110 km/h n'a présenté que des écarts très faibles des décibels qui ne sont pas significatifs. Les niveaux mesurés sont inférieurs aux seuils réglementaires. Cette mesure ne permet pas de différencier les voitures des poids lourds.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 17 DECEMBRE 2012 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 22 Novembre 2012 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

**LES MESNEUX, le 12 Novembre 2012.
LE MAIRE**